



**Créé** : le 04 Avril 2011

**Date de mise à jour** : le 08 mars 2017

**N°** : SM.MS.0025.A.THYZE.PUNE

**Vérifié par** : Appasaheb Pacharne - Responsable Qualité Système sur le site de Pune (Inde)  
& Muriel Ducruet - Responsable Qualité Système sur le site deThyez (France)  
& Marielle Nicollet - Responsable Hygiène Sécurité Environnement

**Approuvé par** : Christel Jullian - Responsable Qualité Opérationnelle & & Leslie Khanapur - AIMS Responsable des opérations  
& Michel Albrieux - Directeur Général

### Domaine d'application :

#### Sur le site de Thyez :

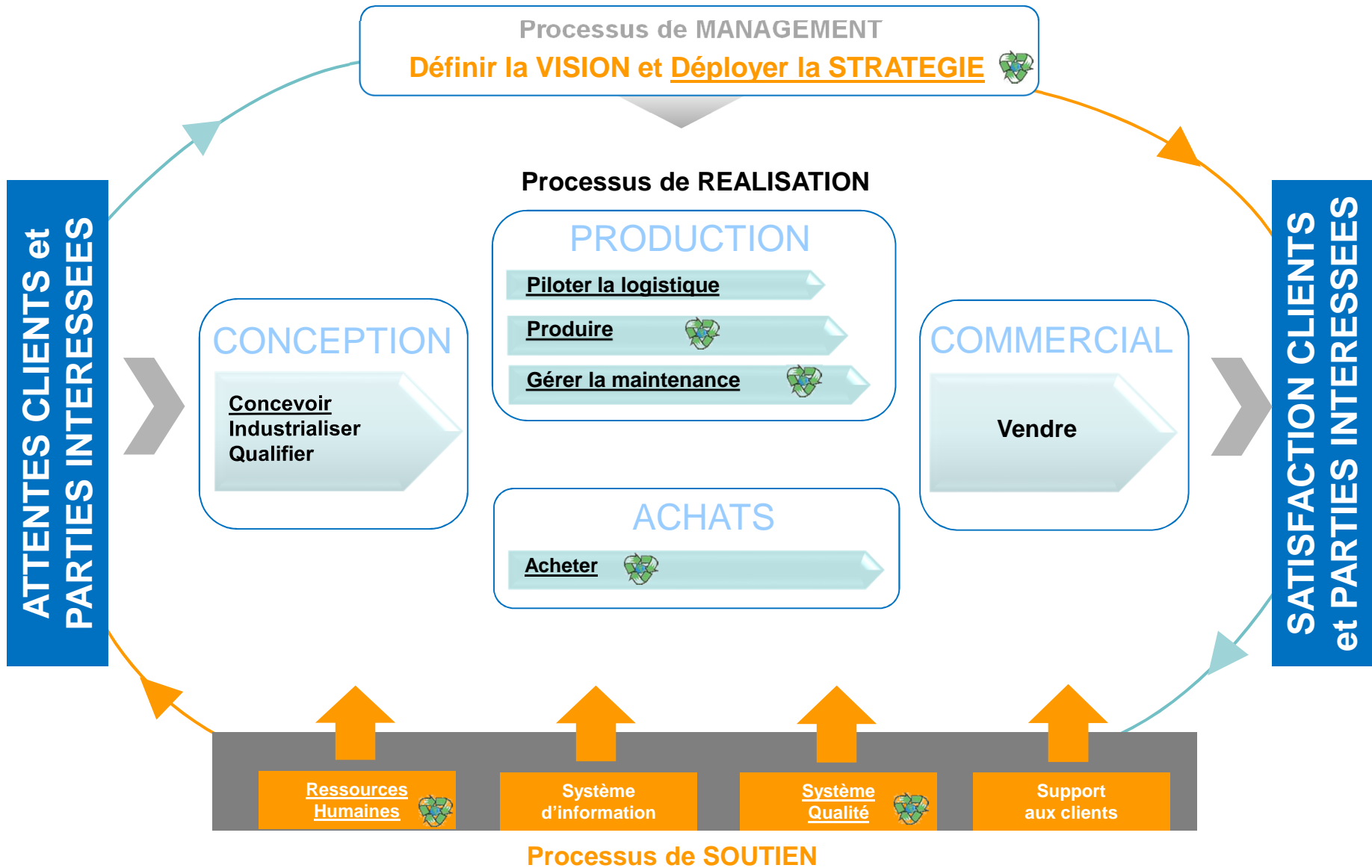
- ✓ ISO 9001 : 2008, AQAP 2110 édition 3, EN 9100 : 2009  
Conception, production et vente de connecteurs et autres solutions d'interconnexion électriques et de fibres optiques.
- ✓ ISO 14001 : 2004  
Production de connecteurs et autres solutions d'interconnexion électriques et de fibres optiques.

#### Sur le site de Pune :

- ✓ ISO 9001 : 2008 & EN 9100 : 2009 uniquement  
Conception, production de connecteurs et autres solutions d'interconnexion électriques et de fibres optiques.

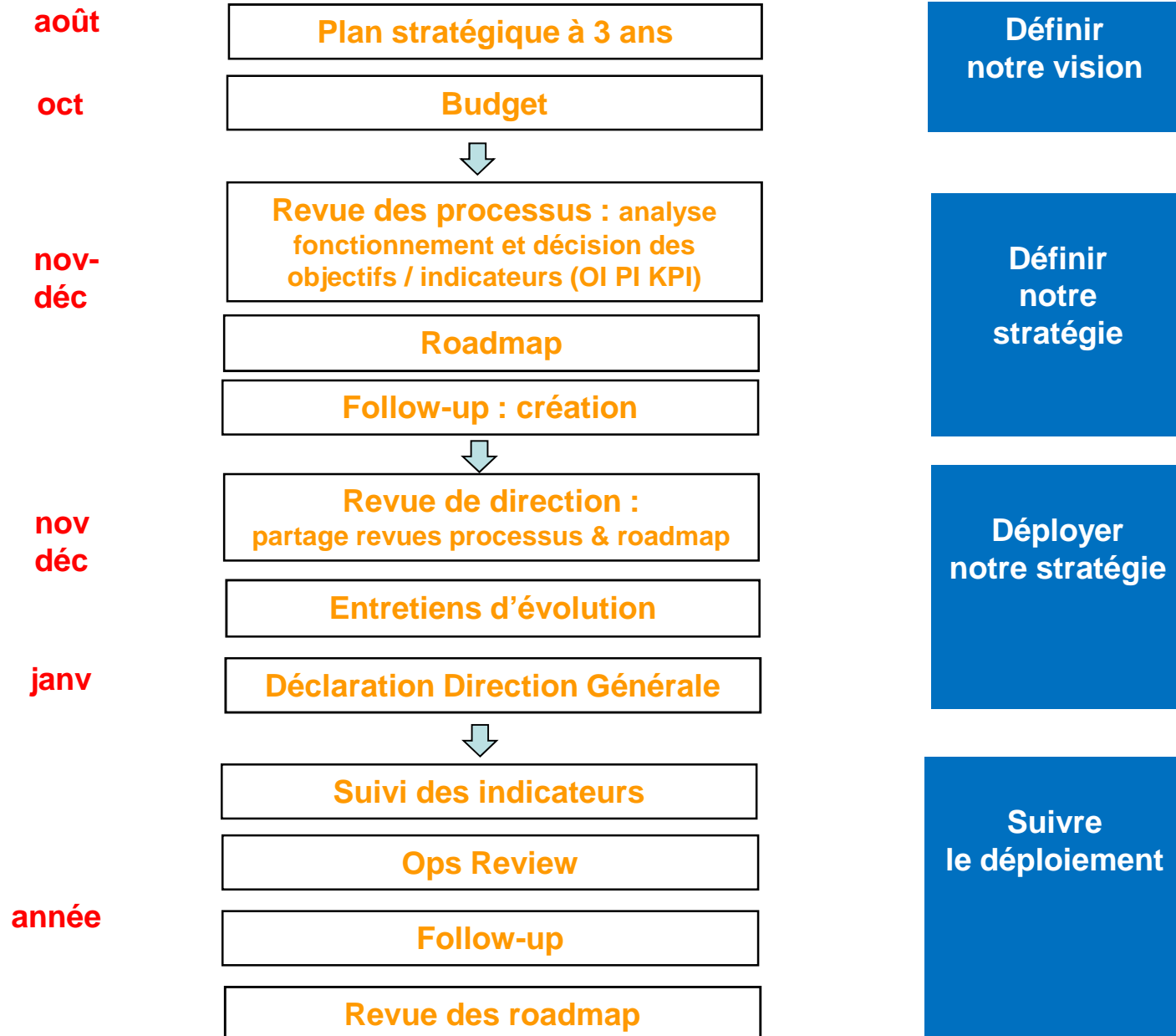
**Exclusion** : Pour l'EN9100 : aucune  
Pour l'ISO 14001 : la conception - la commercialisation de nos connecteurs ainsi que leurs interactions sur l'environnement - le SAV et les transports.

**Compléments** : La politique Qualité et les objectifs sont déployés au travers de la Déclaration de la Direction Générale.  
La déclaration de direction générale et la politique environnementale sont disponibles sur notre site.



Souligné : applicable à Pune et à Thyez – les activités de Pune sont supports à celle de Thyez

: processus impactés par l'ISO 14001





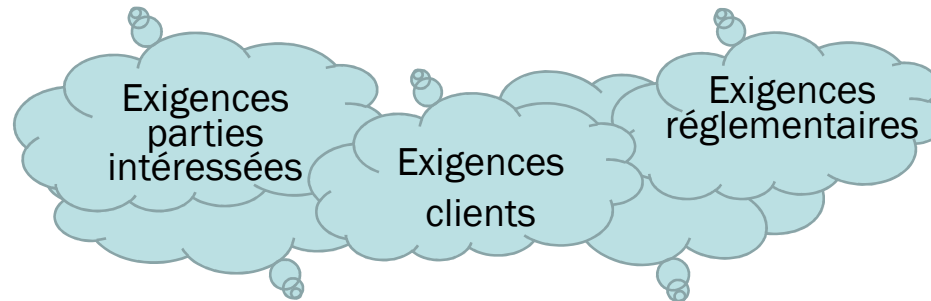
La liste des procédures exigées par les référentiels sont les suivantes :

### Site de Thyez

- Gestion des documents PR.MS.0001
- Maîtrise des enregistrements PAA 03
- Gestion des avis d'évolution produit et process PRA 010
- Revue Premier Article (FAI) PQA16
- Gestion des audits PR.MS.0004
- Gestion des produits non-conformes PQA 02
- Actions correctives et actions préventives PQA 03

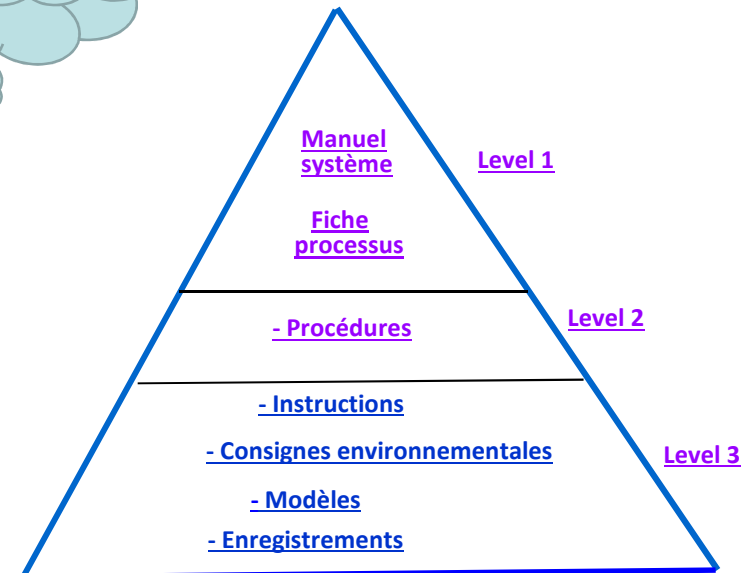
### Site de Pune

- Gestion des documents QP-01
- Gestion des enregistrements QP-02
- Gestion des avis d'évolution produit et process PRA 010
- Revue Premier Article (FAI) PR-AIMS-13
- Audits internes QP-06
- Gestion des produits non-conformes QP-04
- Actions correctives et actions préventives QP -05



### Site de Thyez - Environnement

- PEN 01 Identification et Evaluation des aspects environnementaux
- PEN 02 Exigences légales et autres exigences
- PEN 03 Sensibilisation du personnel
- PEN 04 Communication interne et externe
- PEN 05 Maîtrise opérationnelle
- PEN 06 Surveillance et mesurage
- PEN 07 Gestion des nouveaux équipements
- PEN 08 Gestion des déchets
- PEN 09 Registre d'Organisation Sécurité Incendie Evacuation
- PEN 10 Gestion des produits chimiques





### Accès aux installations du fournisseur et des sous-traitants et soutien des activités Qualité :

Nous devons fournir au RAOQ et/ou à l'acquéreur :

- le droit d'accès aux installations où se déroule une partie des activités faisant l'objet du contrat ;
- les informations concernant la satisfaction des exigences du contrat ;
- la possibilité d'évaluer, sans restriction \*, dans quelle mesure nous nous conformons à la présente publication ;
- la possibilité de vérifier, sans restriction \*, la conformité du produit aux exigences contractuelles ;
- l'assistance requise pour évaluer, vérifier, valider, tester, inspecter ou libérer le produit pour l'exercice de l'activité qualité conformément aux exigences contractuelles
- l'hébergement et les installations ;
- l'équipement nécessaire, dans le cadre d'un usage normal, pour exercer les activités qualité ;
- notre personnel pour utiliser cet équipement, le cas échéant ;
- un accès aux installations de communication et d'information ;
- nos documents nécessaires pour confirmer la conformité du produit aux spécifications ;
- des copies des documents nécessaires, y compris sur support électronique.

*\* nous pouvons avoir des données confidentielles restreintes pour certaines applications clients.*

### Produits présentés pour libération à l'acquéreur :

Nous devons nous assurer que seuls des produits acceptables, destinés à la livraison, sont présentés pour libération.  
L'acquéreur et/ou le RAOQ se réserve(nt) le droit de refuser des produits non conformes.

\* Organisation du Traité de l'Atlantique Nord



Nous aurons le souci de satisfaire les exigences légales et réglementaires applicables à notre entreprise, à ses produits, à ses processus, pour les sites de Thyez et de Pune, et à l'Environnement pour le seul site de Thyez.

Muriel Ducruet, Responsable Qualité Système et Amélioration Continue pour le site de Thyez,  
Appasaheb Pacharne, Responsable Qualité Système pour le site de Pune,  
et Christel Jullian, en tant que Directeur Industriel et Responsable Qualité Opérationnelle,  
assumeront ma délégation pour répondre à l'ensemble des questions relatives à la Qualité.

Marielle Nicollet, Responsable Hygiène Sécurité Environnement pour le site de Thyez,  
Christel Jullian, Directeur Industriel et Qualité Opérationnelle,  
répondront à l'ensemble des questions relatives à l'Environnement et à la Sécurité.





### Le Système de Management de l'Environnement d'AMPHENOL Socapex Thyez

\*diffusée après chaque modification sur la messagerie d'Amphenol Thyez par le directeur général  
 \*affichée sur les tableaux d'affichage de l'entreprise et disponible sur le réseau intranet  
 \*transmise aux parties intéressées qui en font la demande.  
 \*est communiquée à toute personne travaillant pour le compte de l'entreprise.

#### 4.2-Politique environnementale

4.3.1- Aspects environnementaux  
**PEN 01 et DSE 10**  
 4.3.2 -Exigences légales et autres exigences **PEN 02**  
 4.3.3 Objectifs, cibles et **Programme de Management de l'Environnement (PME)**  
 Les Aspects Environnementaux Significatifs  
 + Les non-conformités réglementaires  
 + Les non-conformités des audits  
 = PME.  
 Le PME est révisé annuellement et modifié suite à de nouvelles dispositions réglementaires ou à un changement de process (nouvel Aspect Environnemental Significatif)

#### 4.6-Revue de direction

La direction passe en revue annuellement le système de management environnemental, afin de s'assurer qu'il est toujours approprié, suffisant et efficace. La revue comprend :  
 \* l'évaluation d'opportunité d'amélioration  
 \* le besoin de changements à apporter aux objectifs et à la politique environnementale.

#### 4.3-Planification

4.4.1- Ressources, rôles, responsabilité et autorité (organisation des rôles et missions) ⇒ **Organigrammes**  
 4.4.2- Compétences, formation et sensibilisation (livret d'accueil et livret de sensibilisation environnement) **PEN 03 et PHA 02**  
 \* des formations et des sensibilisations sont planifiées pour tout le personnel afin d'acquérir des compétences en environnement  
 4.4.3- Communication. **PEN 04**  
 4.4.5- Maîtrise de la documentation **PQA 14**  
 4.4.6- Maîtrise opérationnelle **PEN 05**  
 • Gestion des nouveaux équipements **PEN 07**  
 • Gestion des déchets **PEN 08**  
 • Gestion des produits chimiques **PEN 10**  
 4.4.7- Gestion des situations d'urgence **PEN 09**

#### 4.5-Contrôle

4.5.1- Surveillance et mesurage  
**PEN 06 et PLA 02**  
 \* Résultats des surveillances, rapports de contrôle  
 4.5.2- Evaluation de la conformité **PEN 02**  
 4.5.3- Non-conformité, action corrective et préventive **PQA 03**  
 4.5.4- Maîtrise des enregistrements  
**PAA 03**  
 4.5.5- Audit interne **PQA 04**  
 \* Programme annuel d'audit environnement

#### 4.4-Mise en œuvre et fonctionnement

